

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° <b>2620/2019</b>	<b>Objet</b> : Adoption du règlement pour le concours photo à l'occasion de Marolles en fête 2019

Conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Pouvoirs : 4

Absents : 2

Votants : 25

L'an deux mil dix-neuf, le 1<sup>er</sup> juillet à 19 h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 juin 2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

**Présents** : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

**Absents représentés** : Bernard KAMMERER donne pouvoir à Sylvie GERINTE, Joël VILLAÇA donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Alexandre RICHE donne pouvoir à Alphonse BOYE, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Marie-Paule BOILLOT.**Absents** : Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Considérant** que la commune souhaite organiser un concours photo du 24 juin au 30 août 2019 à l'occasion de la manifestation communale « Marolles en fête » du 22 juin 2019, dont le thème est « Mon Marolles en fête ! Capturez l'instant T, l'émotion de cette fête avec votre regard. » ;**Considérant** qu'il convient d'établir un règlement pour ledit concours ;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité****ARTICLE 1 : AUTORISE** l'organisation d'un concours photo du 15 juillet au 30 août 2019 sur le thème « Mon Marolles en fête ! Capturez l'instant T, l'émotion de cette fête avec votre regard. »**ARTICLE 2 : APPROUVE** le règlement annexé à la présente délibération.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Sylvie GERINTE

Maire de Marolles-en-Brie